



LA LANGUE COMME VECTEUR DU POUVOIR POLITIQUE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : ENTRE COMMUNICATION, DOMINATION ET EXCLUSION IDENTITAIRE SOUS LA TROISIEME REPUBLIQUE

Ernest KINGHOMBE UMANDE
Assistant à l'Université de Kinshasa
ernestkinghombe4@gmail.com

Résumé : Cette étude analyse la langue comme vecteur du pouvoir politique en République démocratique du Congo sous la Troisième République. Elle montre que le langage, au-delà de sa fonction communicationnelle, constitue également un instrument de domination symbolique, de légitimation de l'autorité et de reproduction des inégalités politiques et sociales. Le français demeure la langue hégémonique de l'État, attribuant ou conférant un capital symbolique aux élites francophones et marginalisant les populations socialisées en langues nationales. L'examen des pratiques discursives des présidents Joseph Kabila et Félix Tshisekedi révèle des évolutions stylistiques sans remettre en cause la substantialité de la hiérarchie linguistique établie. Cette situation limite la participation citoyenne, fragilise l'inclusion démocratique et entraîne d'exclusion identitaire. L'étude met en évidence les contradictions entre la reconnaissance constitutionnelle du pluralisme linguistique et l'absence de mécanismes effectifs d'application, en appelant à une refondation de la politique linguistique en faveur d'une citoyenneté équilibrée et du renforcement de l'État.

Mots clés : Langue ; Pouvoir politique ; Communication ; Domination et Exclusion identitaire.

Language as a Vector of Political Power in the Democratic Republic of the Congo: Between Communication, Domination, and Identity Exclusion under the Third Republic.

Abstract : This study analyzes language as a vehicle for political power in the Democratic Republic of the Congo under the Third Republic. It demonstrates that language, beyond its communicative function, also serves as an instrument of symbolic domination, legitimation of authority, and the reproduction of political and social inequalities. French remains the state's hegemonic language, conferring symbolic capital upon French-speaking elites while marginalizing populations socialized in national languages. An examination of the discursive practices of Presidents Joseph Kabila and Félix Tshisekedi reveals stylistic shifts without challenging the substance of the established linguistic hierarchy. This situation limits civic participation, weakens democratic inclusion, and leads to identity-based exclusion. The study highlights the contradictions between the constitutional recognition of linguistic pluralism and the lack of effective implementation mechanisms, calling for a reform of linguistic policy to promote balanced citizenship and strengthen the State.

Keywords : Language ; Political power ; Communication ; Domination and Identity Exclusion.

Introduction

Dans le contexte du pouvoir politique, la langue n'est pas seulement un outil de communication ; elle est également un instrument de domination, d'exclusion identitaire et un capital symbolique permettant aux élites dominantes d'imposer leur vision du monde au sein de la société. La République démocratique du Congo, l'un des pays plus vaste et peuplé d'Afrique, compte plus de deux cents (200) langues locales, quatre (4) langues nationales et une (1) langue officielle, le français. Ce pays illustre de manière paradigmatique le lien étroit entre langue, pouvoir et identité. Le langage n'est pas seulement un moyen de transmission des idées : il est une arme symbolique et un marqueur d'appartenance sociale et politique. Ainsi, cette étude s'inscrit dans une perspective sociolinguistique critique, inspirée des réflexions d'auteurs, tels que : Pierre Bourdieu, qui dans *ce que parler veut dire ; L'économie des échanges linguistiques*, 1982, estime que le langage constitue un espace de lutte symbolique où s'exerce le pouvoir de ceux qui détiennent la compétence légitime. De même pour Michel Foucault, dans *L'ordre du discours*, 1971, montre que le discours structure la réalité politique et détermine les formes d'assujettissement. Par ailleurs, Louis-Jean Calvet, dans son ouvrage *Pour une écologie des langues du monde*, 1999, souligne que la politique linguistique est toujours le reflet d'un rapport de forces, affirmant que « choisir une langue, c'est choisir un champ ». Cette approche permet d'analyser et de comprendre comment, en République démocratique du Congo (RDC), les pratiques linguistiques traduisent et perpétuent des inégalités sociales et politiques, tout en offrant des espaces de résistance et de reconfiguration identitaire.

En effet, depuis l'instauration de la Troisième République en 2006, la question linguistique dépasse la simple dimension de communication pour s'inscrire au cœur du dispositif politique. Sous la présidence successive de Joseph Kabila et Felix Tshisekedi, le discours politique, médiatique et administratif a continué de perpétuer les formes de la hiérarchisation linguistique héritées de la colonisation dans la gouvernance du pays. La prédominance du français comme la langue de l'Etat et du prestige social tend à marginaliser les locuteurs des langues nationales, dont la visibilité se limite souvent dans les campagnes électorales, les discours de proximité et exceptionnellement dans les débats parlementaires. Le pouvoir linguistique loin d'être neutre, devient un instrument de légitimation politique et d'exclusion symbolique qui crée le déséquilibre social au pays.

Ainsi donc, nous cherchons à savoir : comment la langue française s'impose-t-elle comme vecteur de pouvoir politique et de distinction sociale en République démocratique du Congo sous la troisième République ? En quoi cette domination linguistique héritée de la colonisation, contribue-t-elle à la

communication du pouvoir, à la légitimation des élites et à l'exclusion identitaire des locuteurs des langues nationales ?

Pour comprendre l'impact de la langue française dans le pouvoir politique et la domination linguistique héritée sur la communication du pouvoir, la légitimité des élites et l'exclusion identitaire en RDC, notre démarche s'articule autour de trois approches : approche analytique de discours de Fairclough qui consiste à comprendre le langage, l'idéologie et le pouvoir ; approche sociolinguistique de Pierre Bourdieu qui met l'accent sur la domination symbolique, la glottophagie et la colonisation linguistique et enfin, approche qualitative de Creswell qui consiste à l'interprétation et à la contextualisation de fait social. De manière concrète ces trois approches nous ont permis de comprendre que Joseph Kabila utilisait les stratégies discursives du maintien de la langue française standard, formelle et technocratique dans ses discours pour se légitimer et maintenir le français comme la langue du pouvoir politique. De même pour Felix Tshisekedi, qui valorise le français comme langue de discours politique et de l'administration, malgré l'affirmation de lingala pour la cohésion sociale au sein de l'armée nationale, lui conférant un pouvoir discursif important dans les interactions orales au niveau national. Les langues nationales sont utilisées seulement quand il s'agit de communication directe avec les nationaux à l'intérieur du pays pour la reconnexion identitaire.

A côté de ces approches, s'ajoutent les techniques : d'observation directe, interview libre, et technique documentaire qui nous ont facilité la collecte de données. En pratique, nous avons consulté les documents officiels, tels que : Constitution du 18 février 2006, Ordonnance présidentielle du 17 octobre 1962, Discours sur l'état de la nation de Joseph Kabila, devant le Parlement réuni en Congrès, le 19 juillet 2018 et Discours sur l'état de la nation de Félix Tshisekedi, du 13 décembre 2019. Tous ces documents nous ont permis d'analyser l'impact de la langue française dans le pouvoir politique en RDC. A cette même occasion, nous avons fait recours à l'entretien semi-direct qui nous a permis d'explorer les pratiques linguistiques réelles, de comprendre les perceptions linguistiques du pouvoir politique et de comparer la conception des acteurs politiques impliqués le citoyen congolais en général.

Outre l'introduction et la conclusion, la présente étude comprend quatre points : le premier se nomme cadre conceptuel, fondements théoriques et politico-institutionnels de la politique linguistique en République démocratique du Congo, le deuxième présente les manifestations discursives du pouvoir linguistique dans la troisième République, le troisième met l'accent sur les enjeux politiques et identitaires de la hiérarchie linguistique en RDC et le dernier point fait un regard critique et les perspectives.

1. Cadre conceptuel, fondements théoriques et politico-institutionnels de la politique linguistique en République démocratique du Congo (RDC)

La question du pouvoir linguistique en République démocratique du Congo (RDC), ne peut être abordée qu'à partir d'un socle conceptuel, d'un cadre théorique rigoureux, et d'une compréhension approfondie des fondements politico-institutionnels qui encadrent les usages des langues dans l'espace public. Ces trois dimensions sont développées dans ce cadre, en vue de clarifier notre étude.

1.1. Cadre conceptuel

L'étude de la langue comme vecteur du pouvoir politique, nécessite une compréhension claire des concepts clés et connexes, singulièrement : langue et identité, pouvoir politique, communication, discours politique, politique linguistique, domination symbolique et l'exclusion identitaire. En effet, Pierre Bourdieu, définit la langue comme un objet inséparable des rapports sociaux : « la langue n'est pas seulement un instrument de communication, mais un instrument de pouvoir » (Bourdieu P., 1982 p. 20). De son côté, Louis Jean Calvet, dit : « une langue est toujours prise dans des rapports de forces et reflète une structuration sociale » (Calvet L. J., 1987, p. 54). En clair, la langue un canal de communication visant à influencer l'opinion publique de manière positive ou négative ; elle est un construit social où tout se tient.

Parlant de discours politique, celui-ci est un ensemble de pratiques langagières par lesquelles les acteurs politiques produisent et reproduisent des représentations, des légitimités et des rapports de force. Michel Foucault, nous renseigne que le pouvoir n'est pas simplement une domination verticale ; c'est un réseau de relations : « le pouvoir est partout, non parce qu'il englobe tout, mais parce qu'il vient de partout » (Foucault M., 1976, p.123). De son côté, Bourdieu précise que le pouvoir s'exerce avec la complicité de ceux qui le subissent ; il découle non pas de ses propriétés linguistiques, mais du pouvoir social de ceux qui en parlent » (Bourdieu P., 2001, p. 47).

Quant au pouvoir linguistique, il s'agit de la capacité d'un locuteur ou d'une institution à imposer une langue, un registre ou une manière de parler comme légitimes, autorisées et valorisées. Ce pouvoir est fondé sur la délégation de l'autorité publique qui donne à certains locataires le pouvoir de nommer et d'imposer la vision. Par définition, la communication politique « un espace discursif où se construisent les représentations du pouvoir et de l'action publique » (Charaudeau P., 2005, p. 12). En ce qui concerne la domination symbolique et d'exclusion identitaire, Bourdieu, estime que « la domination symbolique s'exerce de manière douce, insensible, invisible par l'imposition de catégories de perception » (Bourdieu P., 1998, p. 14); autrement appelée : violence

symbolique pour désigner « le processus par lequel une langue dominante impose ses normes comme universelles et légitimes. Parlant de l'exclusion identitaire Achille Mbembe le définit comme un processus par lequel certains groupes sont marginalisés dans l'accès à l'espace public. L'appartenance identitaire devient un instrument de différenciation et d'exclusion dans les configurations postcoloniales (Mbembe A., 2000, p. 98). Quant à la politique linguistique, c'est un ensemble des choix conscients ou inconscients par lesquels un Etat organise son espace linguistique (Calvet L., 1999, p. 45). Elle traduit la volonté d'un Etat de réglementer les usages et les statuts des langues. Enfin, la hiérarchie linguistique c'est lorsque les langues sont hiérarchisées comme les groupes sociaux, selon leur proximité au pouvoir économique et politique. Ce terme traduit des inégalités d'accès à l'espace public en RDC, où le français occupe le sommet et les langues locales les échelons inférieurs.

1.2. *Fondements théoriques*

Face aux divers courants de la politique linguistique, notre étude sélectionne trois principaux courants : la sociolinguistique critique, la théorie du pouvoir symbolique et les approches postcoloniales du langage.

- La sociolinguistique critique¹

C'est un courant qui analyse les rapports entre le langage, le pouvoir, les inégalités sociales et l'idéologie. La sociolinguistique critique étudie les pratiques et représentations langagières dans leur contexte social. Elle considère les langues comme l'expression de relations de pouvoir et comme des outils permettant d'implémenter, de maintenir ou de transformer ces rapports. Dans une perspective critique, la réalité sociale est caractérisée par des inégalité structurelles et l'activité verbale des individus (le temps de parole, la manière de parler, les mots utilisés, les structures, les accents, etc.) reflète leur appartenance sociale, leur identité, des relations de pouvoir existantes. L'objectif de la sociolinguistique critique est de mettre en lumière ces inégalités et d'identifier des possibilités de changer les relations de pouvoir, afin de rendre la société plus équitable.

En RDC, la suprématie du français résulte d'une volonté politique de maintenir une cohésion nationale à travers une langue neutre, mais cette neutralité apparente cache une domination symbolique qui marginalise les langues nationales. Le langage participe à la reproduction des inégalités sociales à travers les pratiques discursives des institutions. L'analyse de communication et de discours politique congolais montre que le recours exclusif au français dans

¹ <https://cedile.ch/la-sociolinguistique-critique-dans-lenseignement-des-langues/>, Consulté, le 28/12/2025. 00H00.

les institutions de l'Etat et les médias officiels renforce le lien entre langue, pouvoir et légitimité.

- La théorie du pouvoir symbolique

Dans cette théorie du pouvoir symbolique, le langage est un instrument d'action et de domination ; il fonctionne comme un capital symbolique pouvant être reconvertit en capital politique (Bourdieu P., op.cit., 1982, p. 47). La théorie symbolique nous permet d'étudier la manière dont les pouvoirs publics congolais utilisent la parole pour légitimer leur autorité. Le français est considéré comme un capital linguistique qui permet l'accès à l'administration, à la politique et aux élites intellectuelles. Cette domination linguistique n'est pas seulement institutionnelle, mais aussi cognitive et surtout culturelle : elle détermine ce qui est considéré comme langue du savoir ou langue du peuple. Ce qui signifie que la légitimité politique en RDC se construit par la maîtrise du français.

- Les approches postcoloniales du langage

Lorsque nous parlons des approches postcoloniales du langage dans cette étude, nous nous référons à la perception des auteurs africains, tels que : Ngugi wa Thiong'o, Mudimbe, Fanon et Mbembe, qui démontrent que la langue est au cœur de la domination coloniale et postcoloniale. En effet, Ngugi dit que « la langue du pouvoir impose une manière d'être, de voir et de penser » (Thiong'o N., 1986, p. 16). Fanon estime que parler la langue du colon, c'est aussi « assumer un monde culturel étranger » (Fanon F., 1952, p. 14). Enfin, Mudimbe, pense que la langue coloniale continue de structurer les représentations du continent (Mudimbe V., 1988, p. 11). Cela confirme la prééminence du français dans les institutions, la marginalisation des langues nationales et le poids de l'héritage colonial dans les politiques linguistiques.

1.3. *Fondements politico-institutionnels de la politique linguistique en République démocratique du Congo*

- Cadre constitutionnel

La Constitution de 18 Février 2006, dans son article 1 alinéa 7, 8 et 9 reconnaît le français comme la langue officielle et les quatre langues nationales : lingala, swahili, tshiluba et kikongo. L'Etat en assure la promotion sans discrimination. Les autres langues du pays font partie du patrimoine culturel congolais dont l'Etat assure la protection. Cependant, dans la pratique cette reconnaissance reste moins efficace et laisse un large pouvoir d'interprétation aux autorités politiques.

- Politiques éducatives

La Loi-Cadre n°14/004 du 11 février 2014², prévoit l'usage des langues nationales dans l'enseignement de base. Malheureusement sur le plan pratique, il s'observe une hiérarchisation implicite qui favorise certaines langues dans les provinces au détriment des autres dans les provinces.

- Héritage colonial

Comme nous l'avons souligné précédemment, la politique linguistique du Congo belge a structuré durablement l'usage des langues. D'ailleurs Fabien démontre que les autorités coloniales utilisaient les langues congolaises comme « *outils de contrôle social et non de citoyenneté* » (Fabian J., 1986, p. 63). Cette situation est observée jusqu'aujourd'hui.

- Pratiques institutionnelles

Il s'agit des prestations de la langue officielle et les langues nationales dans l'appareil étatique. En RDC, le français occupe une place prépondérante dans les institutions politiques contrairement aux langues nationales qui sont rarement utilisées dans les débats parlementaires, les journaux télévisés et les discours propagandistes. La présidence de la République demeure le centre glottopolitique majeur, influençant les pratiques linguistiques des administrations, de l'armée et des médias publics.

2. Manifestations discursives du pouvoir linguistique dans la troisième République

Après avoir parlé de cadre conceptuel, fondements théoriques et politico-institutionnels de la politique linguistique en République démocratique du Congo (RDC), le présent point propose une analyse structurée des principales manifestations discursives du pouvoir linguistique sous la présidence de Joseph Kabila (2006-2018) et de Félix Tshisekedi (2019 à nos jours).

2.1. Discours d'Etat et construction d'un pouvoir linguistique vertical

Depuis 2006 toutes les allocutions adressées à la nation, notamment : discours sur l'état de la nation, prestations de serment, etc. sont systématiquement prononcés en français. L'absence totale de langues nationales dans ces moments solennels renforce un modèle communicationnel vertical où le pouvoir exprime dans une langue que seules les élites maîtrisent pleinement. Il s'agit de la séparation entre la langue du pouvoir qui est le français et les langues populaire. Pendant le règne de Joseph Kabila, cette verticalité était renforcée par un style discursif particulièrement technocratique, minimaliste et formel. Kabila

² La Loi-Cadre n°14/004 du 11 février 2014, RDC.

privilégiait les formules bureaucratiques qui se résume par la stabilisation du territoire, restauration de l'autorité de l'Etat et redressement économique qui projetaient une image d'ordre, de contrôle et de rationalité administrative. A titre illustratif, le Discours sur l'état de la nation du 19 Juillet 2018³ constitue un échantillon qui caractérise l'impact du français comme langue du pouvoir de Joseph Kabila lorsque son contenu fait peu, voire pas de référence directe aux langues nationales. Ce choix linguistique paraît déséquilibré pour certaine catégorie de la population congolaise et décrit l'image d'un chef d'Etat détaché de la réalité socio-culturelle du pays.

De même pour Félix Tshisekedi, qui maintient la même norme linguistique de français dans ses discours officiels, notamment celui du 13 décembre 2019⁴. D'ailleurs, il adopte un style plus expressif et empathique, valorisant davantage le français par l'emploi courant des vocabulaires qui semblent être nouveaux, tels que : déboulonnement, exsangue, belliqueux, clochard, borderline, escarmouche, potentat et tant d'autres. Ce même style illustre que le pouvoir linguistique est davantage structurel que personnel : la langue du pouvoir ne dépend pas du profil du président, mais de l'architecture politico-institutionnelle congolaise.

2.2. *Langage administratif, technocratie étatique et reproduction de la domination symbolique*

La domination linguistique en RDC se matérialise dans l'ensemble des pratiques administratives et bureaucratiques. Tous les actes officiels, tels que : Ordonnances, Décrets, arrêtés ministériels, lois, rapports annuels, communiqués du gouvernement, correspondances interinstitutionnelles sont rédigés en français. L'administration congolaise repose sur le français dont la maîtrise est socialement sélective. Cela fait en sorte que, seules les personnes qui maîtrisent la langue légitime peuvent produire ou interpréter les actes de l'Etat. Dans cette situation, les langues nationales ne disposent d'aucun capital symbolique institutionnel, même si elles sont majoritairement employées dans la vie quotidienne.

Sous Joseph Kabila, les documents officiels présentaient un lexique technocratique marqué par une rhétorique institutionnelle de sécurité, de discipline, de stabilisation territoriale et de reconstruction. Cette gouvernementalité de productions administratives et discursives organise les comportements. Par exemple, le vocabulaire de la traçabilité des dépenses, de la bonne gouvernance ou du contrôle des frontières visait à construire l'image

³ Discours sur l'état de la nation du 19 Juillet 2018. Joseph Kabila.

⁴ Discours sur l'état de la nation du 13/10/2019. Félix Tshisekedi.

d'un Etat rationnel et performant, même lorsque les pratiques concrètes resteraient éloignées de cette rhétorique.

Avec Félix Tshisekedi, la technocratisation du discours administratif se poursuit, mais s'accompagne d'une multiplication de mots-clés inspirés du lexique démocratique : Etat de droit, reddition des comptes, justice républicaine, citoyenneté responsable, voire le peuple d'abord. Cette nouvelle rhétorique explique un langage de la moralité politique. Cependant, elle ne modifie pas la structure profonde de la hiérarchie linguistique en RDC.

2.3. *Pratiques discursives partisans, mobilisations populaires et stratégies linguistiques*

Pendant le règne de Kabila, l'utilisation des langues nationales était limitée à quelques formules de salutation comme : « *Mboté na bino* », « *Jambo Yenu* » etc., ce qui révélait une faible volonté d'adaptation linguistique aux masses. Cette sobriété linguistique explique ce que Bayart appelle : politique de l'ascèse communicative, où la rareté du langage renforce la sacralité du pouvoir (Bayart JF., 1989, p. 204). A l'inverse, Tshisekedi adopte une approche plus expressive et plus plurilingue qui s'explique par l'expression facile en lingala, Tshiluba, Swahili, Kikongo lors de ses meetings populaires ou campagnes électorales pour mobiliser les électeurs, notamment en 2018 et 2023 et lorsqu'il veut prôner la cohésion nationale. Cela crée un esprit de rapprochement et d'engagement populaire. Malgré tout, cette ouverture linguistique ne déborde jamais sur les espaces institutionnels, ce qui confirme, une fois de plus, la dissociation structurelle entre langue du pouvoir (français) et langues de mobilisation (les langues nationales).

2.4. *Communication numérique, médias et performativité linguistique*

L'évolution technologique des années 2010 à 2020 a profondément transformé les pratiques discursives en RDC. Les réseaux sociaux, les chaînes d'information continue, la multiplication des porte-parole et la présence médiatique des dirigeants politiques ont élargi les scènes linguistiques du pouvoir politique. À l'époque de Joseph Kabila, la communication numérique était minimale : peu d'interviews, peu de messages spontanés, une rareté calculée de la parole. Cette économie de la parole explique un pouvoir ritualisé, distant et protégé. Néanmoins avec Tshisekedi, la parole devient beaucoup plus performative. Les ministres, les institutions et même la Présidence utilisent Facebook, Twitter (X) pour des annonces, des points de presse et l'interaction avec les citoyens. A côté de ces canaux de communication, s'ajoutent les sites web et le Numérique qui consistent à informatiser l'administration et à seconder la Radio-Télévision Nationale Congolaise (RTNC). Cette diversification

linguistique renforce la fonction identitaire des langues nationales dans les interactions. En revanche, les annonces importantes dans toutes ces voies de communication se font en français. La performativité plurilingue ne remet pas en cause la structure hiérarchique du pouvoir linguistique ; elle l'accompagne.

2.5. *Hiérarchie des langues dans les espaces publics et représentations symboliques*

Il sied de noter qu'au-delà des discours institutionnels partisans, la hiérarchie linguistique se manifeste également dans l'ensemble des espaces publics : médias audiovisuels, débats publics, communiqués officiels des institutions publiques et cérémonies protocolaires. Les bulletins d'information des médias d'Etat (RTNC) sont majoritairement présentés en français, avec des éditions en langues nationales cantonnées à des plages horaires marginales ou à des programmes cibles. Cette distribution reflète l'ordre linguistique asymétrique hérité de la colonisation, dans lequel la langue du colon demeure la langue des institutions modernes. Le français symbolise la rationalité, la modernité et la légitimité, tandis que les langues nationales représentent la proximité, l'affectivité et l'identité culturelle. Un tel schéma s'inscrit dans la logique de la colonisation de l'esprit qui est intériorisée par les élites et les populations des hiérarchies imposées par l'ordre colonial.

Toutefois, dans les cérémonies publiques, on constate quelques distinctions linguistiques lorsque les hymnes nationaux sont chantés parfois en lingala, mais les discours officiels restent en français, les prières dites en lingala nationale mais les ordres de protocole donnés en français. Cette segmentation des usages rencontre l'idée de « *communautés linguistiques superposées* » de Mufwene (2008, p. 72) qui veut dire, chaque langue occupe un segment social précis, et le département d'une langue vers un espace prestigieux exige une légitimation institutionnelle que les langues nationales ne possèdent pas encore.

3. Enjeux politiques et identitaires et de gouvernance de la hiérarchie linguistique en République démocratique du Congo

Le présent point examine les enjeux liés à la hiérarchie sur le plan de la gouvernance, de la légitimité politique, de la participation citoyenne, de la cohésion et de l'exclusion identitaire.

3.1. *Les enjeux politiques de la domination linguistique : reproduction du pouvoir et légitimation de l'Etat*

La prééminence du français dans les institutions politiques en RDC n'est pas un simple héritage historique, elle participe à la reproduction du pouvoir d'Etat. En RDC, le français est la langue du droit, de la gouvernance, de l'administration, de la diplomatie, de l'enseignement supérieur et des décisions

politiques. Ce statut lui confère une aura de légitimité institutionnelle et renforce l'autorité des élites qui le maîtrisent. Cette structuration révèle plusieurs implications politiques, singulièrement :

- Consolidation du pouvoir élitair

L'accès aux espaces de décision reste profondément lié à la maîtrise du français. Cette réalité renforce la distinction entre élites francophones et populations majoritairement locutrices des langues nationales. La langue constitue une barrière d'accès au pouvoir, maintenant l'Etat dans une dynamique de verticalité institutionnelle.

- Légitimation de l'autorité à travers la langue

Dans les discours officiels, l'emploi du français permet au Président et aux autorités administratives d'inscrire leur parole dans un registre de rationalité, de neutralité et de rigueur. Les institutions de l'Etat produisent des régimes de vérité. En RDC, le français constitue l'un des vecteurs de pouvoir politique, car il incarne la crédibilité politique.

- Gouvernance centralisée par la langue

Comme le souligne Calvet : « *toute politique linguistique est une politique du centre* » (Calvet L. J., 1998, p. 63) : la langue dominante structure les flux d'information, les décisions, et les relations entre Etat et citoyens. En RDC, la francophonie institutionnelle maintient une gouvernance pyramidale, souvent déconnectée des réalités linguistiques des territoires.

3.2. *Les enjeux identitaires : unité nationale, exclusions et recompositions symboliques*

Hormis les enjeux politiques, la RDC compte de nombreuses langues (entre 200 et 450), selon les estimations), dont la plupart sont catégorisées en langues bantu. Toutefois, seules quatre de ces langues ont été hissées au rang de « langues nationales », c'est-à-dire qu'elles sont utilisées sur toute l'étendue de la RDC, principalement dans les médias. Il s'agit du lingala, du kikongo, du ciluba et du kiswahili⁵. En effet, la domination du français produit simultanément des effets d'unification, de fragmentation, et de compétition symbolique entre groupes linguistiques. Concrètement les enjeux identitaires se présentent comme suit :

- Le français comme langue d'unité nationale

Malgré les critiques, le français est perçu comme une langue de cohésion nationale, réduisant l'équilibre entre les langues nationales ; le français permet à

⁵ Document du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, initiative francophone pour la formation à distance, éd, 2013-2014, p.8.

l'Etat de parler à tous sans privilégier une communauté linguistique particulière. Cependant, cette unité est verticale : elle émane de l'Etat et s'impose par la scolarisation, l'administration et les institutions publiques.

- Les langues nationales et la construction de l'identité culturelle

Les quatre langues nationales congolaises jouent un rôle central dans l'expression identitaire des communautés. Elles sont de valeurs culturelles et porteuses d'histoires et de mémoires collectives, malgré leur domination par la langue de l'administration.

- Exclusion linguistique et citoyenneté différenciée

Le fait que les décisions politiques, les lois, les décrets et les programmes de gouvernement ne soient publiés qu'en français, cela sépare d'une part, les citoyens francophones (mieux informés, plus aptes à participer aux processus politiques) et les citoyens non francophones (dépendant d'interprétations ou exclus de la compréhension directe des normes) d'autre part.

- Les rivalités identitaires entre langues nationales

Certaines langues nationales, telles que : le lingala et le Swahili, disposent d'un capital politique et militaire plus fort que d'autres. Le lingala, langue historiquement liée à la Force publique et aux Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC), est souvent perçu comme la langue d'Etat officieuse. Le Swahili, la langue véhiculaire de l'Est, est associée à des représentations géopolitiques parfois ambivalentes. Ces inégalités symboliques provoquent des tensions identitaires dans le pays.

3.3. *Les enjeux de la gouvernance démocratique : participation, transparence et circulation de l'information*

Il s'agit de préciser de :

- Accès limité à l'information politique

Depuis 2006, les textes constitutionnels, lois électorales, rapports officiels de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), décisions gouvernementales et arrêts de la Cour constitutionnelle ne sont publiés qu'en français. Cela réduit fortement la participation des populations non francophones aux documents importants de la République, quand bien même que la population congolaise n'a pas souvent la culture de la lecture. Or, on ne peut pas parler de la démocratie effective sans une compréhension équilibrée entre les citoyens.

- Transparence institutionnelle entravée

En République démocratique du Congo, la diffusion des décisions publiques est uniquement en français. Ce qui limite la capacité des citoyens

moins instruits ou instruits à contrôler correctement l'action gouvernementale, à comprendre les réformes et à formuler des revendications éclairées. Cette opacité linguistique profite aux acteurs politiques qui maîtrisent le français, renforçant ce que Bayart qualifie de « politique du ventre » (Bayart JF., Op.cit.,1989, p. 204).

4. Regard critique et perspectives

C'était important d'afficher un regard critique et d'esquisser des perspectives pour la gouvernance linguistique avant de conclure cette réflexion sur la langue comme vecteur du pouvoir politique en République démocratique du Congo.

4.1. Regard critique

Parmi les limites structurelles de la politique linguistique congolaise que nous avons identifiées, on cite :

- La politique linguistique essentiellement déclarative

Certes la Constitution de 18 Février 2006 reconnaît le français comme langue officielle et quatre langues nationales, mais soulignons que cette reconnaissance reste symbolique car, aucune précision se montre en termes de modalités concrètes de leur intégration dans la gouvernance publique. Cette proclamation juridique sans dispositif d'application demeure inefficace (Calvet JL., 1996, p. 23). L'absence de lois d'application, de stratégies claires et d'institutions relatives à la gestion du plurilinguisme empêche toute transformation réelle de la hiérarchie linguistique.

Le maintien du français comme langue exclusive de l'Etat s'inscrit dans ce que Bourdieu appelle la « reproduction symbolique » (Bourdieu P., 1996, p. 51) : les institutions perpétuent des pratiques linguistiques historiquement dominantes parce qu'elles sont perçues comme légitimes. Cette continuité révèle une dépendance structurelle à l'égard du modèle colonial.

- La vision technocratique de la gouvernance linguistique

La langue est souvent perçue par les décideurs congolais comme outil de communication administrative, et non comme un enjeu politique, démocratique et identitaire. Or, le langage est un lieu de production du pouvoir. Tant que cette dimension n'est pas prise en compte, la langue perd son sens de levier essentiel de transformation sociale.

- Discours inclusif et pratiques excluantes

Souvent, les autorités congolaises invoquent régulièrement la diversité culturelle et linguistique comme richesse nationale. Cependant, cette rhétorique ne se traduit pas dans les pratiques institutionnelles. Les discours présidentiels en langues nationales restent ponctuels, symboliques et non normatifs. Cette

contradiction s'avère paradoxale. Le pouvoir donne l'impression du changement sans modification des structures profondes.

- Politisation sélective des langues nationales

En République démocratique du Congo, certaines langues nationales sont mobilisées à des fins stratégiques, notamment lors des campagnes électorales ou des mobilisations populaires. Cette instrumentalisation renforce les hiérarchies internes entre langues nationales et alimente des clivages identitaires. C'est anormal de valoriser inégalement les langues nationales pour les intérêts politiques qui ignorent des tensions symboliques.

4.2. *Perspectives pour une gouvernance linguistique inclusive et démocratique*

Face aux limites identifiées, plusieurs scénarios peuvent être envisagés pour repenser la politique linguistique en République Démocratique du Congo, dans une perspective démocratique. Il s'agit de :

- Institutionnaliser le multilinguisme administratif

S'agissant d'intégrer progressivement les langues nationales dans certains secteurs clés de politique publique en termes d'information citoyenne. Par exemple, simplifier les textes français en langues nationales, tels que : communication électorale, sensibilisation juridique et sanitaire et l'administration locale. Cette nouvelle approche va améliorer la participation et la légitimité de l'Etat congolais.

- Réformer l'éducation linguistique

L'école constitue un levier fondamental de transformation. Le renforcement de l'enseignement bilingue ou multilingue permettrait de réduire les inégalités linguistiques et de valoriser les langues nationales comme source de savoir en République démocratique du Congo, car celles-ci constituent non seulement l'identité d'un peuple mais aussi et surtout, des facteurs culturels de développement. Ainsi, structurer l'éducation linguistique de manière équilibrée, constitue non seulement l'objet de satisfaction pour la population congolaise mais aussi vise d'assurer et de préserver de valeurs culturelles pour la population congolaise en général et pour des générations futures.

- Construire une citoyenneté linguistique

La reconnaissance effective des langues nationales doit s'inscrire dans une conception élargie de la citoyenneté. La nation de « citoyenneté linguistique », développée par Tully, implique que chaque citoyen puisse accéder à l'information publique et participer à la politique dans une langue qu'il maîtrise (Tully J., 2008, p. 113). Cette approche permettrait de réduire les exclusions politiques liées à la langue.

- La décolonisation symbolique du pouvoir

A ce niveau, nous proposons une réforme linguistique ambitieuse qui participerait à un processus plus large de décolonisation symbolique de l'État congolais. Comme le souligne Mbembe, sortir de la postcolonie suppose de repenser les fondements symboliques du pouvoir (Mbembe A., 2000, p. 15). La langue, en tant que vecteur de domination et d'identité, constitue un terrain privilégié de cette refondation.

Conclusion

Cette étude a montré que la langue constitue un levier central du pouvoir politique en République démocratique du Congo sous la Troisième République. Loin d'être un simple outil de communication, elle fonctionne comme un instrument de domination symbolique, de légitimation de l'autorité et de reproduction des inégalités politiques et sociales. Le français s'impose comme la langue hégémonique de l'État, héritée du passé colonial et solidement ancrée dans l'administration, la législation, la justice et les discours officiels, où sa maîtrise confère un capital symbolique et politique déterminant.

Cette hiérarchie linguistique favorise les élites francophones tout en marginalisant les citoyens socialisés en langues nationales. L'analyse comparative des pratiques discursives sous les présidences de Joseph Kabila et de Félix Tshisekedi révèle des évolutions stylistiques notables, notamment une plus grande visibilité des langues nationales sous ce dernier, sans pour autant transformer l'ordre linguistique institutionnel. Le français demeure ainsi la langue effective du pouvoir, tandis que les langues nationales restent cantonnées à des fonctions identitaires et mobilisatrices. Sur le plan politique, cette situation contribue à la reproduction du pouvoir élitaire, limite la participation citoyenne et instaure une citoyenneté différenciée fondée sur la compétence linguistique. Sur le plan identitaire, la marginalisation institutionnelle des langues nationales entretient l'exclusion symbolique et accentue les tensions communautaires. Enfin, l'étude met en lumière les contradictions entre la reconnaissance constitutionnelle du pluralisme linguistique et l'absence de mécanismes effectifs de mise en œuvre. Elle invite à repenser la politique linguistique, la réforme de l'éducation et la promotion d'une citoyenneté linguistique inclusive comme conditions essentielles du renforcement démocratique, de la cohésion nationale et de l'autorité de l'État.

Bibliographie

1. Ouvrages

Bayart, Jean-François, *L'État en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

- Bourdieu, Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
- Bourdieu, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001.
- Bourdieu, Pierre, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.
- Calvet, Louis-Jean, *Les politiques linguistiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996.
- Calvet, Louis-Jean, *La guerre des langues*, Paris, Hachette, 1998.
- Calvet, Louis-Jean, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999.
- Charaudeau, Patrick, *Le discours politique*, Paris, Vuibert, 2005.
- Fabian, Johannes, *Language and Colonial Power*, Berkeley, University of California Press, 1986.
- Fanon, Frantz, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952.
- Foucault, Michel, *Histoire de la sexualité I*, Paris, Gallimard, 1976.
- Mbembe, Achille, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000.
- Mudimbe, Valentin Yves, *The Invention of Africa*, Bloomington, Indiana University Press, 1988.
- Mufwene, Salikoko, *Language Evolution: Contact, Competition and Change*, London, Continuum, 2008.
- Thiong'o, Ngũgĩ wa, *Decolonising the Mind: The Politics of Language in African Literature*, Nairobi, East African Educational Publishers, 1986.
- Tully, James, *Public Philosophy in a New Key*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

2. Textes juridiques et documents institutionnels

- Loi-cadre n°14/004 du 11 février 2014 portant organisation de l'enseignement national en République Démocratique du Congo.*
- Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (RDC), Initiative francophone pour la formation à distance, document pédagogique, 2013-2014.*

3. Discours politiques

- Kabila, Joseph, *Discours sur l'état de la Nation*, 19 juillet 2018, République Démocratique du Congo.
- Tshisekedi, Félix, *Discours sur l'état de la Nation*, 13 octobre 2019, République Démocratique du Congo.

4. Webographie

- <https://cedile.ch/la-sociolinguistique-critique-dans-lenseignement-des-langues/>, consulté le 28 décembre 2025 à 00h00.
- <https://www.google.com/search?q=la+mosaïque+linguistique+de+la+RDC>, consulté le 5 janvier 2026 à 10h00.